



Observatoire National de l'ESS / CNCRES

# Formations transversales en économie sociale et solidaire et insertion professionnelle

**Synthèse**

En 2011, l'Observatoire National de l'économie sociale et solidaire, porté par le Conseil National des CRESS (CNCRES), a mené une étude sur les « Départs à la retraite des effectifs salariés de l'économie sociale et solidaire et les stratégies des entreprises pour y faire face » (étude DALR-CNCRES 2011). Deux tiers des personnes interrogées dans le cadre de cette étude considèrent que travailler dans l'économie sociale et solidaire (ESS) nécessite des compétences particulières, mais ne chercheront pas forcément à engager des personnes sortant de formations dédiées à l'ESS.

En parallèle, on note que les jeunes de moins de 25 ans sont minoritaires dans l'ESS : ils représentent 8% des effectifs salariés contre 13% des effectifs dans le secteur privé classique. Or, seulement un tiers des répondants de l'enquête DARL-CNCRES 2011 ayant une politique de recrutement des jeunes de moins de 25 ans déclarait favoriser le recrutement de jeunes ayant suivi une formation ESS<sup>1</sup>. Cela nous pose la question de l'adéquation entre les formations en ESS existantes et les besoins des établissements employeurs de l'ESS, ainsi que la question des débouchés de ces formations.

Pourtant, on observe depuis quelques années une multiplication des offres de formation de l'enseignement supérieur sur l'ESS. Ainsi, on dénombre en 2012, 72 formations en ESS (s'inscrivant dans notre champ d'étude à savoir des formations diplômantes et abordant l'ESS dans sa transversalité). Le nombre de formations en ESS proposées en France a donc été multiplié par quatre depuis les années 90, en parallèle de la multiplication d'options ou modules « ESS » dans le cadre de cursus non dédiés à l'ESS. Le paradoxe est que cette récente multiplication des formations en ESS s'est effectuée alors que la notion même d'économie sociale et solidaire est quasi inexistante dans le primaire et le secondaire et non reconnue comme discipline de recherche dans l'enseignement supérieur.

Face à ces constats, le CNCRES et l'Association des Régions de France (ARF), en partenariat avec la Caisse des Dépôts, ont souhaité conduire une étude dans l'objectif d'alimenter les réflexions sur l'adéquation entre les formations dédiées à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et les besoins à venir dans les entreprises du secteur pour assurer le renouvellement des salariés.

La récente multiplication des formations dédiées à l'ESS permet-elle de faire face aux embauches à venir dans l'ESS ? Les jeunes diplômés issus de ces formations trouvent-ils un emploi dans l'ESS ? Dans quelle mesure les diplômés délivrés par ces formations en ESS attestent-ils des compétences et expériences nécessaires pour répondre aux besoins actuels et futurs des différents employeurs dans le champ de l'ESS ? Quel est l'apport des enseignements dispensés dans la situation professionnelle actuelle des diplômés de ces formations ? Quelles compétences acquises de par leur formation utilisent-t-ils le plus une fois en poste ?

Cette étude propose à la fois un recensement qualifié des formations transversales à l'ESS et diplômantes, un aperçu des débouchés professionnels des diplômés de ces formations après l'obtention de leur diplôme, tout en formulant une série de préconisations qui amélioreraient la coordination et la structuration de l'offre de formations en ESS.

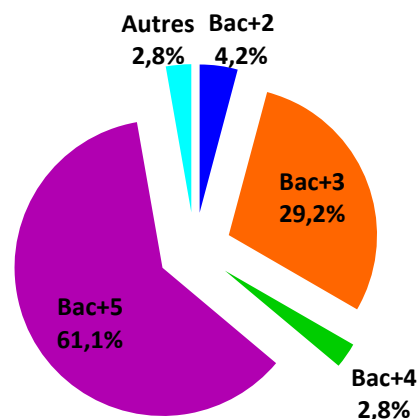
---

<sup>1</sup> Source : Insee, Dads 2008 – Traitement : Observatoire National de l'ESS - CNCRES et résultats de l'étude « Départs à la retraite des effectifs salariés de l'ESS et stratégies pour y faire face » - Observatoire National de l'ESS – CNCRES

## Des formations très diplômantes plutôt bien réparties sur le territoire national

Sur les 72 formations recensées en ESS, on peut noter une très forte majorité de formations en ESS de niveau Bac +5 (61%), avec un fort caractère professionnel ressenti de par les enseignements proposés (intervenant hybrides : universitaires et professionnels) et les immersions en entreprise (alternance ou stage). Cela témoigne de la professionnalisation de l'ESS et de l'évolution des métiers : on demande, aux dirigeants notamment mais également aux postes de responsables de projet, d'être de plus en plus professionnels et avant tout des gestionnaires (Bac+5 ou diplôme spécialisé), alors que les générations précédentes étaient avant tout des militants.

### Répartition des formations recensées en ESS par niveau de diplôme en 2012

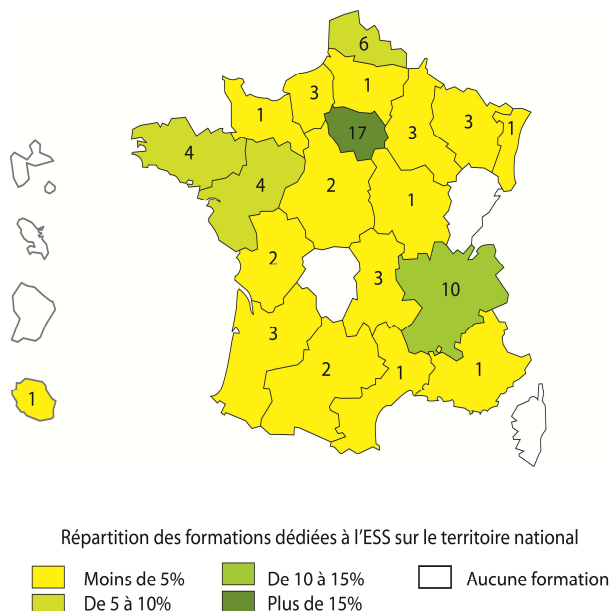


Source : Enquête IFESS – CNCRES 2012 / Traitement : Observatoire Régional de l'ESS – CRES Auvergne

Il est intéressant de noter que ces formations en ESS sont proposées à 80% par des universités et à 20% par des écoles, et que l'ESS n'est pas une discipline reconnue en tant que telle (le faible nombre de masters recherche en témoigne et peine à faire reconnaître l'ESS comme discipline scientifique), mais s'est organisée dans une logique pluridisciplinaire : notamment 25% des formations en ESS sont rattachées à des UFR de droit, économie, gestion, 25% à des UFR de sciences humaines et sociales, 10% à des IUT, 5% à des filières de sciences politiques.

Par ailleurs, ce nombre de formations en ESS en France a explosé depuis les années 90 (+280% sur 20 ans), ce qui peut laisser penser qu'une forte concurrence existe entre ces formations.

### Répartition des formations recensées en ESS par région en 2012



Source : Enquête IFESS – CNCRES 2012 / Traitement : Observatoire Régional de l'ESS – CRES Auvergne

Or la répartition géographique sur le territoire national est assez équilibrée, même si deux régions (Île de France et Rhône-Alpes) se démarquent par la présence importante d'offres sur leur territoire avec respectivement 23,6% et 13,9% des formations en ESS.

Malgré cela, même si l'accès à cette donnée est difficile et complexe, nous observons un taux de remplissage qui peut être insuffisant ou très insuffisant sur certaines formations. Ainsi, s'il ne semble pas y avoir de concurrence entre les formations en ESS au vu de leur répartition géographique, leur pertinence pose cependant question quand ces formations n'attirent pas et ne forment pas d'étudiants, bien qu'il semble important en termes d'accessibilité de pouvoir proposer à minima un pôle de formation en ESS par région.

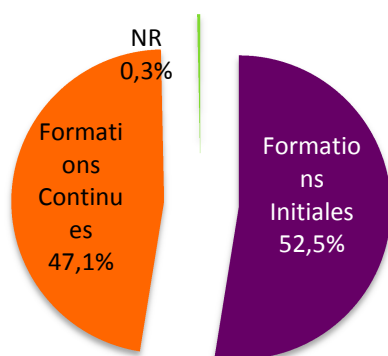
Cette hypothèse peut également être mise en corrélation avec la faible lisibilité et visibilité de ces formations. En effet, la ramification importante des parcours et spécialisation des différents diplômes, leur rattachement pluridisciplinaire, ajoutés à l'évolution des intitulés et de l'organisation même de certaines formations ne rend pas efficiente, voire attractive, la lecture que l'on peut avoir de l'offre de formations en ESS en France.

A l'écoute de certains responsables de formations qui refusent un nombre important d'inscriptions face au nombre de places disponibles, tandis que d'autres formations en ESS sont menacées de fermeture, la question de la collaboration et de la communication entre responsables de ces formations se pose : ont-elles la capacité, l'espace, le lieu pour s'organiser ensemble afin de répondre aux demandes d'inscription ? Les formations recevant plus de demandes qu'elles ne peuvent en accueillir renvoient-elles les dossiers aux formations qui peinent à remplir leurs effectifs ? Les unes et les autres communiquent-elles sur l'offre de formations similaires sur le reste du territoire national ? Quel espace permettrait de faire ce lien et d'optimiser cette répartition ?

Si elle doit se faire au niveau régional, les Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS), en lien avec les universités et Conseils régionaux (dans le cadre notamment de contrats de plan régional de développement des formations), semblent un lieu de régulation approprié afin de coordonner et faciliter le lien entre les différentes formations en ESS sur leur territoire. Tant en faisant converger les démarches qu'en assurant la bonne orientation de l'offre et de la demande. A l'échelle nationale, un espace de régulation serait également nécessaire entre acteurs de l'ESS (L'ESPER<sup>2</sup>, CEGES<sup>3</sup>, CNCRES), responsables de formations et universités (CPU, RIUESS<sup>4</sup>) et pouvoirs publics (DGCS, MESR, ARF) dans le cas où les étudiants se déclarent mobiles sur le territoire national.

## Une forte présence d'étudiants en formation continue

### Répartition de l'échantillon par type de cursus suivi



Un des constats les plus frappants de cette étude a été l'importance des étudiants en formation continue dans l'échantillon de l'enquête : presque la moitié des répondants (47,1%) ont suivi une formation en ESS via cette modalité d'accès.

De fait, l'ensemble des 72 formations en ESS recensées sont accessibles en formation continue, mais ne le sont pas nécessairement en formations initiales.

Source : Enquête IFESS – CNCRES 2012 / Traitement : Observatoire Régional de l'ESS – CRES Auvergne / NR : non renseigné

La formation de salariés déjà en poste peut s'expliquer de trois manières :

- La reconversion professionnelle après 40 ans vers des postes « donnant du sens », surtout sur des profils de cadres intermédiaires, comme en témoigne Ressources solidaires, site de ressources sur l'emploi et les offres de recrutement dans l'ESS ;
- La mise en conformité des dirigeants et salariés de certains secteurs d'activité avec les évolutions des obligations légales. Les directeurs de maison de retraite doivent ainsi justifier désormais d'un niveau d'étude minimum de niveau bac+5 ;
- L'adaptation des compétences aux évolutions des métiers et du secteur : marchés publics, appels d'offres, logique de mise en concurrence etc. Les métiers, et donc les compétences, doivent s'adapter à leur environnement.

L'accessibilité des formations en ESS via la formation continue est un enjeu majeur pour répondre à ces besoins et évolutions.

<sup>2</sup> Réseau ESPER : L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République

<sup>3</sup> Conseil des entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale

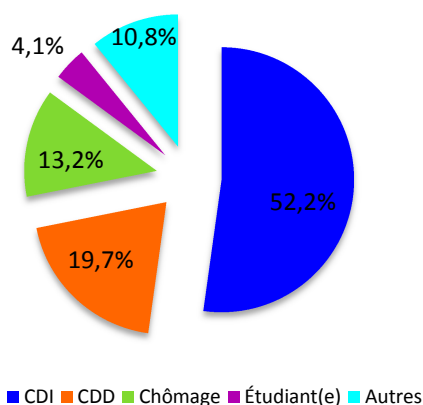
<sup>4</sup> Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire

## Une bonne insertion des étudiants sortants de formations à l'ESS

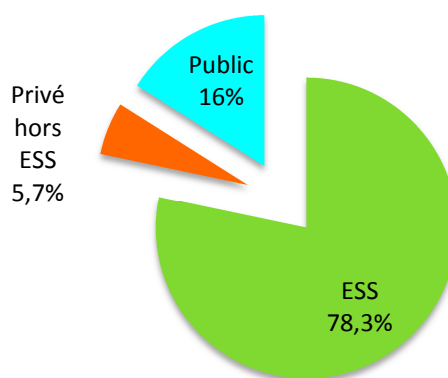
L'insertion des étudiants sortants de formations en ESS est plutôt satisfaisante : plus de deux répondants sur trois sont en situation d'emploi au moment de l'enquête, la moitié d'entre eux ont été embauchés dans les 6 mois qui ont suivi l'obtention de leur diplôme et près de 80% d'entre eux travaillent dans une structure de l'ESS dans les trois ans qui suivent l'obtention de leur diplôme.

A l'image des études du CEREQ<sup>5</sup>, les conditions d'emploi et la satisfaction par rapport à la situation professionnelle s'améliorent dans les trois premières années de la vie active. Ainsi, la satisfaction des répondants par rapport à l'emploi occupé évolue également en fonction de la date d'obtention du diplôme : 73% des répondants diplômés depuis plus de 3 ans sont plutôt d'accord, voir tout à fait d'accord avec cette affirmation, contre 68% pour les diplômés depuis moins de 3 ans.

Répartition de l'échantillon selon la situation professionnelle du répondant



Répartition des répondants en CDI et CDD selon le statut de leur employeur



Source : Enquête IFESS – CNCRES 2012 / Traitement : Observatoire Régional de l'ESS – CRES Auvergne

Un tiers des répondants déclarent avoir été embauchés à l'issue de leur stage par l'organisation ou l'entreprise qui les a accueillis, 40% ont trouvé leur poste suite à une recherche d'emploi. L'offre de stages par les organisations et entreprises de l'ESS est-elle suffisante, connue et visible ?

Par ailleurs, la très grande majorité des répondants travaillent dans une association et considèrent leur poste comme très polyvalent. Le secteur associatif semble sensible aux compétences transversales à l'ESS dispensées par ces formations et aux capacités d'adaptabilité acquises. Inversement, le secteur mutualiste est très peu représenté dans les postes occupés par les répondants issus de formations en ESS. De par l'offre de formation interne qu'elles peuvent proposer, leurs recrutements semblent privilégier des formations sur des « métiers » spécifiques recherchés, pour ensuite former en interne les nouveaux salariés à l'ESS.

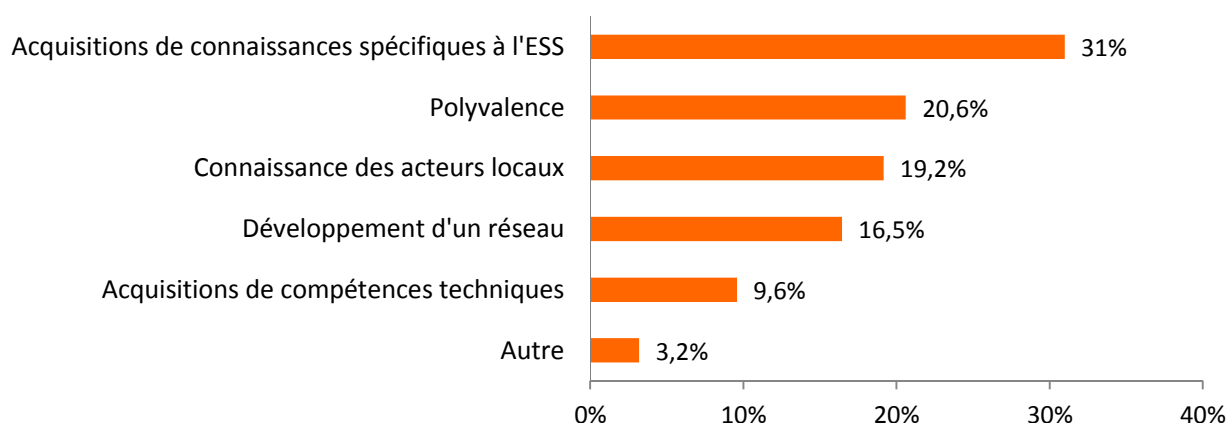
Il serait également intéressant de mesurer si le passage par une formation sur l'ESS influe ou non sur la prise de responsabilités bénévoles dans les structures de l'ESS : les diplômés qui en sortent s'engagent-ils plus facilement sur des postes d'administrateurs en parallèle de leur emploi dans une organisation ou entreprise de l'ESS ?

<sup>5</sup> « Bref, Génération 2004 – des jeunes pénalisés par la conjoncture », CEREQ, 2008 / « Le diplôme : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise », CEREQ, 2011

## Des formations avant tout transversales...

Les formations étudiées attirent les étudiants pour ce qu'elles proposent : l'acquisition de compétences globales, transversales sur l'ESS plus que techniques. Cela coïncide avec la perception qu'ils ont de leur emploi, qualifié par 93,9% des répondants comme polyvalent ou très polyvalent. Les formations à l'ESS sont recherchées pour les compétences multiples qu'elles apportent, avant tout pour la connaissance d'un secteur plus que celle d'un métier, d'où un fort degré de polyvalence dans les emplois occupés par la suite.

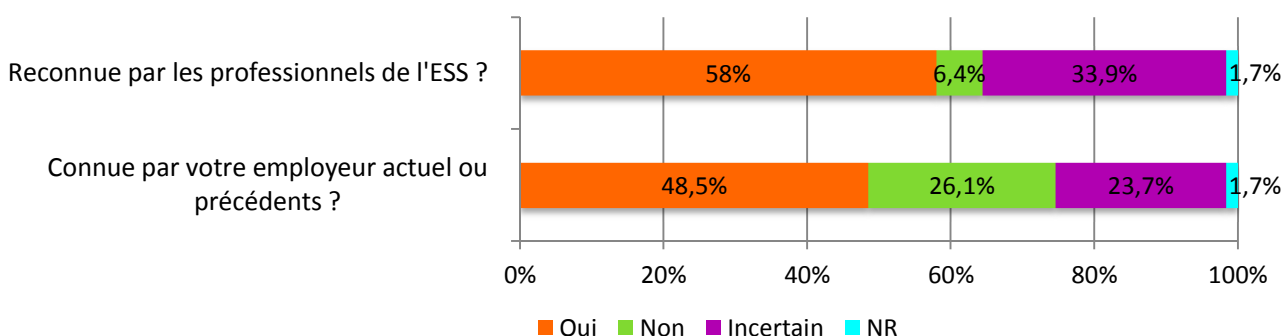
### Répartition de l'échantillon selon la plus-value qu'ils attribuent à leur diplôme



Source : Enquête IFESS – CNCRES 2012 / Traitement : Observatoire Régional de l'ESS – CRES Auvergne

Si les étudiants se disent globalement satisfaits de la qualité de leur formation (86% des répondants), le diplôme qu'elles délivrent n'est pas le seul garant de l'insertion professionnelle des étudiants qui en sortent, d'autant plus quand ces formations sont peu connues par les professionnels du secteur ou les employeurs actuels des répondants. En complément de ces formations, les stages et emplois en cours d'études, ainsi que les engagements bénévoles sont des atouts non négligeables pour l'insertion professionnelle.

### Répartition de l'échantillon selon la reconnaissance extérieure qu'ils attribuent à leur formation



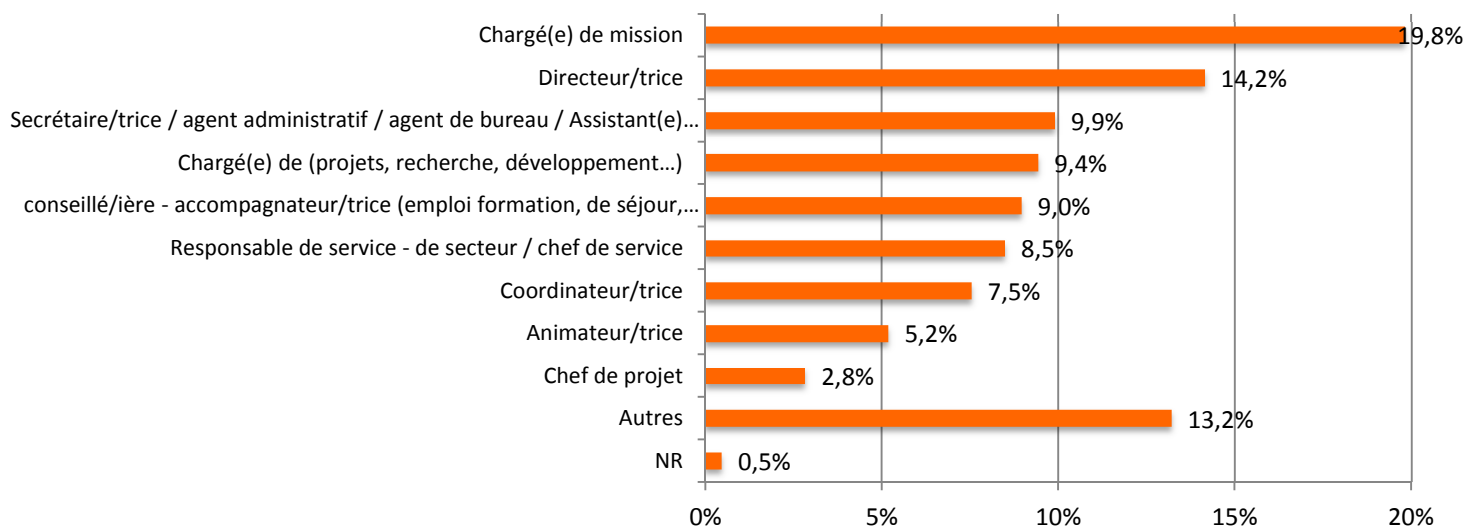
Source : Enquête IFESS – CNCRES 2012 / Traitement : Observatoire Régional de l'ESS – CRES Auvergne / NR : non renseigné

La méconnaissance de ces formations par les professionnels du secteur nous amène cependant à penser qu'il faut ré axer les formations sur les métiers au sein des structures de l'ESS et non plus seulement sur les structures elles-mêmes ou leur environnement, afin de servir la pratique des organisations et entreprises de l'ESS. Cela nécessite notamment qu'universités et entreprises définissent ensemble les compétences attendues, assurent une meilleure coordination de l'intervention des professionnels en poste, et anticipent les mutations organisationnelles de l'ESS afin de faire coïncider l'offre de formation existante avec les besoins actuels et futurs des entreprises de l'ESS.

## ...pour s'adapter à des métiers en constante évolution ?

A la question « précisez l'intitulé de votre emploi actuel », plus de 40 métiers ont été cités sur les 212 personnes en emploi (CDI ou CDD). Les deux métiers les plus cités sont les postes de chargés de mission (19,8%) et de direction (14,2%). Viennent ensuite les postes administratifs : agent de bureau, agent administratif, secrétaire, assistant etc. (9,9%), puis pour 9,4% des répondants, les postes de chargé(e) d'étude, de recherche ou de développement.

### Répartition des répondants en CDI et CDD par métiers cités



Source : Enquête IFESS – CNCRES 2012 / Traitement : Observatoire Régional de l'ESS – CRES Auvergne / NR : non renseigné

Les diplômés sortants de formations en ESS semblent plutôt exercer des postes à responsabilités, c'est à dire des postes de cadres généralistes. Cependant, les compétences apportées par les formations généralistes en ESS sont-elles formalisées et reconnues par les organisations et entreprises de l'ESS ? Quelle est la grille de compétences techniques de ces métiers, notamment celui des dirigeants de l'ESS ?

Car en dehors de l'enseignement supérieur, des formations destinées à des postes de dirigeants de l'ESS se développent, à l'image de celle proposée par l'Ecole de l'Entrepreneuriat en Economie Sociale de Montpellier pour renforcer la double compétence managériale économique et sociale des dirigeants de l'ESS, ou du Séminaire de Hautes études en Economie sociale créé à l'initiative du CEGES qui permet d'acquérir la dimension stratégique de la direction d'un groupe de l'économie sociale dans une économie de marché mondialisée.

Ainsi, il se dessine une typologie des formations en ESS, assurant une complémentarité de l'offre :

- des formations/sensibilisations à l'ESS présentes dans tout type de cursus au sein ou en dehors de l'enseignement supérieur, afin d'ouvrir les débouchés professionnels vers l'ESS,
- des formations professionnalisantes transversales en ESS dans l'enseignement supérieur,
- des formations stratégiques aux métiers de dirigeants de l'ESS en dehors de l'enseignement supérieur.

Enfin, les formations s'adaptent-elles à l'évolution des métiers et des compétences, à la professionnalisation des structures de l'ESS (et notamment des associations) ? Comme cela a été abordé dans « l'Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire » (Observatoire national de l'ESS – CNCRES, Editions Dalloz, p.71), cette grande diversité des métiers de l'ESS est un enjeu à prendre en compte dans la formation, d'autant quand ils sont le fait de l'évolution des pratiques et services proposés par les structures elles-mêmes. La **création et l'actualisation d'un référentiel des métiers dominants dans l'ESS**, partagé entre syndicats employeurs et salariés, semble une étape nécessaire afin de favoriser l'adéquation entre les besoins sans cesse renouvelés des structures de l'ESS avec les compétences acquises au sein des formations proposées et dédiées à ce secteur. Ce référentiel pourrait présenter les métiers dominants au sein de l'ESS ainsi que les spécificités de leur pratique au sein de l'ESS.

## L'Observatoire national de l'ESS

L'Observatoire National de l'Économie Sociale et Solidaire est un dispositif de mesure et d'observation mis en place par le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire, conçu comme le **lieu de convergence de la mesure et de l'observation de l'économie sociale et solidaire**, permettant ainsi d'établir le lien entre les acteurs, pouvoirs publics, producteurs d'études, universitaires dans un souci d'expertise et de mutualisation des travaux sur l'ESS.

L'observatoire rassemble dans une démarche partenariale un réseau d'acteurs, partenaires institutionnels et scientifiques de l'observation de l'ESS, et s'appuie notamment sur son Conseil Scientifique qui apporte une réflexion méthodologique, critique et pluridisciplinaire sur toutes les questions qui concernent la mesure et l'observation de l'économie sociale et solidaire.

### Les sources de données

Réalisée grâce aux soutiens de la Directions Générale de la Cohésion Sociale et l'Association des Régions de France en partenariat avec la Caisse des Dépôts, cette étude « Débouchés des formations en Économie Sociale et Solidaire » s'est essentiellement basée sur **l'exploitation et l'analyse de données qualitatives issues de deux sources distinctes et complémentaires** :

- La base de données constituée par le recensement des formations en Économie Sociale et Solidaire en France ;
- L'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés issus de ces formations (enquête IFESS).

### Recensement et qualification des formations en Économie Sociale et Solidaire

Issue de recherches documentaires et de contacts pris auprès des universités, Ecoles, Chaires, etc. pour recueillir des données descriptives et qualitatives sur les formations diplômantes spécialisées sur l'ESS, la base est constituées de 72 formations en ESS présentées sous la forme d'un tableau de synthèse et de fiches présentant les données suivantes :

- Année de création ;
- Taille des effectifs ;
- Niveau du diplôme ;
- Présentation des objectifs, du contenu des enseignements et des principaux débouchés ;
- Autres informations : modalités d'admission, types de formations proposés, intervenants, volume horaire, conditions de validation du diplôme ;
- Contacts et renseignements.

Du fait des critères d'homologation des diplômes et de spécialisation des contenus sur l'ESS, les modules de formation/sensibilisation à l'ESS inscrits dans tout type de cursus au sein ou en dehors de l'enseignement supérieur, ainsi que les formations non homologuées ou en cours d'homologation spécialisées sur les métiers de dirigeants de l'ESS n'ont pas fait partie du recensement réalisé dans le cadre de cette étude.

### Enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés des formations en ESS

Réalisée en décembre 2011 et janvier 2012, cette enquête composée de 28 questions interrogeait sur la situation actuelle d'emploi des diplômés issus des formations en ESS, leur parcours depuis l'obtention du diplôme et l'impact de leur formation en ESS sur leur parcours professionnel.

Sur les 326 réponses reçues, 295 ont été retenues (personnes ayant répondu à la question 13 « Précisez l'intitulé et le lieu de votre formation »). Ces 295 répondants constituent l'échantillon de référence de l'enquête. Il n'est pas considéré comme représentatif de l'ensemble des étudiants sortants de formations en ESS en France du fait du nombre restreint de formations concernées par les réponses. En effet, seules 16 formations (sur les 72 constituant le champ de l'étude) ont été citées, à savoir 22% des formations répertoriées.